



**RIVIERES de Haute-Alsace**  
100 Avenue d'Alsace – BP 20351  
68006 COLMAR CEDEX  
[contact@rivieres.alsace](mailto:contact@rivieres.alsace)

Dossier n°RIV21S127 suivi par Mme GHAZARIAN/OP  
Téléphone : 03.89.30.65.20

Colmar, le 27 avril 2021

**Objet : Plan de Gestion des Risques Inondations**

Madame, Monsieur,

Vous avez été destinataire d'une information de la part de la Dreal Grand Est portant sur la consultation en cours sur le Plan de Gestion des Risques Inondations (PGRI) 2022/2027 à l'échelle du bassin versant Rhin Meuse. Nous tenons à vous rendre vigilant sur cette consultation.

En effet, le PGRI édicte des règles qui seront opposables aux documents d'urbanisme et dont certaines sont particulièrement contestables notamment sur la définition de zones à risque à l'arrière des digues ou des bassins de rétention. Ce document risque par ailleurs de faire porter aux communes la réalisation d'études longues et onéreuses qui sont du ressort de l'Etat.

Pour vous aider à bien comprendre les enjeux de cette consultation et comme cela a été proposé lors du dernier comité de votre syndicat de rivière, vous trouverez ci-joint une note mettant en lumière les implications de certaines dispositions.

Je tiens par ailleurs à vous préciser qu'aucune réglementation nationale n'impose d'adopter des règles aussi restrictives sur les territoires hors PPRI et que le PGRI Rhin Meuse est particulièrement restrictif en comparaison de ceux élaborés ailleurs en France.

Je vous engage ainsi à émettre un avis défavorable à transmettre **avant le 15 juillet** 2021 à l'adresse suivante :

Secrétariat technique Bassin Rhin Meuse  
Agence de l'Eau Rhin Muse  
Le Longeau Route de Lessy  
BP 30019  
ROZERIEULLES  
57161 MOULIN LES METZ Cedex

Ou par mail à l'adresse suivante : [consultation@eau-rhin-meuse.fr](mailto:consultation@eau-rhin-meuse.fr)

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président

Michel HABIG

